



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mel : [unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

### **Seconde phase de déconfinement : c'est toujours « débrouillez-vous » pour les personnels.**

Le Premier ministre, accompagné de Jean-Michel Blanquer, a annoncé ce jeudi 28 mai, les mesures de la phase 2 du déconfinement.

Il n'a rien annoncé quant à la fin de l'état d'urgence sanitaire qui est, pour la CGT Éduc'action, une grave atteinte aux droits des salarié·es ainsi qu'aux libertés publiques et dont nous exigeons l'abandon. Nous dénonçons également le maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes.

Sur les mesures propres à l'Éducation nationale, la CGT Éduc'action se félicite de l'abandon de l'épreuve orale de français dont le maintien aurait pénalisé les élèves n'ayant pu la préparer dans des conditions acceptables. Il est toutefois regrettable d'avoir attendu aussi longtemps cette annonce, unanimement réclamée depuis des semaines par les organisations syndicales, personnels, élèves et parents. Le ministre aurait pu ainsi épargner ce long moment d'inquiétude aux élèves et enseignant·es concerné·es.

Pour le reste, la prise de parole du ministre suscite plus d'interrogations et d'inquiétudes qu'elle ne donne de réponses, alors qu'il y a urgence. En effet, des établissements sont censés rouvrir dès mardi, ce qui ne laisse que très peu de temps à l'administration et aux personnels pour s'organiser. Beaucoup de personnels et de parents s'interrogent : comment recevoir l'ensemble des élèves en primaire et dans les collèges de zones vertes, même par rotation et gérer les effectifs (plus nombreux du fait d'un retour massif des parents au travail) tout en maintenant un maximum de 15 élèves par classe et en maintenant les exigences du protocole sanitaire ? Pour la CGT Éduc'action, le 2S2C ne saurait être une réponse adaptée. Nous savons très bien qu'il ne pourra pas être appliqué de façon identique dans toutes les communes faute de moyens financiers ou humains pour le mettre en place. De plus, sa mise en œuvre, ainsi que la volonté manifeste du ministre de le pérenniser à l'avenir, est une attaque inacceptable contre le statut des personnels habituellement en charge de ces apprentissages et contre le service public de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, comment faire revenir les élèves en difficultés scolaires ? Pourquoi ne pas rouvrir les lycées généraux et technologiques dans les zones orange et seulement ouvrir les lycées professionnels ?

Ce sont quelques exemples de questions qui méritent une réponse urgente et argumentée.

L'inquiétude est grande de voir le ministère laisser une fois encore les établissements décider seuls des modalités de reprise et des élèves à accueillir, sans aucune cohérence nationale. C'est entériner un nouveau transfert d'autorité et de responsabilités aux chef·fes d'établissement, aux DASEN et aux collectivités locales. Nous dénonçons ce manque de cadrage, source de tensions et de pressions.

Pour la CGT Éduc'action, le ministre doit urgemment expliciter cette nouvelle phase et fournir la méthodologie pour une mise en œuvre pratique des protocoles dans cette nouvelle période. Nous appelons les personnels à rester vigilants sur les conditions de reprise, de travail et d'étude des

élèves. Nous les appelons à se réunir très rapidement pour s'organiser et fixer les objectifs pédagogiques afin que l'École ne soit pas qu'une vaste garderie mais bien un lieu d'apprentissage. C'est aux personnels de réinvestir leurs lieux et outils de travail dans un souci de cohérence et de protection sanitaire (physique et psychologique).

La CGT Éduc'action sera aux côtés de tous les personnels et les soutiendra face aux pressions hiérarchiques éventuelles.

Montreuil, le 29 mai 2020